

ENSEMBLE POUR LA CRAU

<http://eplc83.com>

Lors de notre précédent article, nous nous inquiétions du passage de TPM (dont La Crau) en Métropole et du manque de visibilité de cette transformation, qui aurait gâché l'été de notre maire.

Le Conseil du 9 novembre ne nous a pas rassurés : pas de concertation avec la population, et un inventaire à la Prévert des compétences perdues par la commune au profit de la Métropole, dont la perte (obligatoire) de la compétence PLU, et, de facto, la perte de la main mise de vos élus sur l'urbanisation de la cité. Le cadre de vie des habitants, si cher à M. Le Maire, sera-t-il alors toujours préservé ? Il a d'ailleurs fallu voter en urgence (avant le 1^{er} janvier) la révision du PLU pour obliger (?) les futurs élus communautaires à la réaliser selon les désirs du maire. Ce tour de passe-passe n'a pu rassurer que la majorité municipale. Comme bien d'autres compétences très importantes, le PLU est désormais dans le giron de la Métropole !

La Métropole doit adopter une charte de gouvernance et de confiance permettant aux communes de rester le premier maillon pour la gestion et la relation aux habitants. Pourrons-nous en avoir connaissance et en débattre ? Rien n'est moins sûr.

Pourra-t-on encore s'offusquer de la baisse des dotations à la commune alors que la majeure partie de ses compétences aura disparu ? Et faire longtemps l'impasse sur l'avenir des communes et des départements ?

Lors de ce même conseil, la majorité municipale a autorisé l'ouverture des commerces de détail les 24 et 31 décembre, toute la journée (dérogation conforme à la loi du 6 août 2015). Elle a ainsi fait le choix de privilégier l'économie. Nous avons voté contre, voulant ainsi privilégier la vie de famille. Comme c'est la loi, et que le vote n'a alors aucune incidence, chacun a pu ainsi marquer sa préférence sur son modèle de société.

Vos élus d'Ensemble Pour La Crau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

Vos élus : René Millot, Maguy Fache